

# Le Bassin de Pompey en mouvement



Diagnostic

Projet de <sup>l'avenir en tête</sup>  
Territoire 2030



# sommaire

	Préambule	2
	Le Bassin de Pompey en mouvement	3
1.1	Un peu d'histoire...	3
1.2	Du projet intercommunal au projet de territoire	4
<b>1</b>	<b>Territoire physique</b>	<b>6</b>
1.1.	Positionnement géostratégique	6
1.3	Géographie & ressources naturelles	7
1.4	Infrastructures	10
1.5	Formes urbaines	12
<b>2</b>	<b>Territoire vécu</b>	<b>14</b>
2.1	Démographie	14
2.2	Habitat	16
2.3	Économie & emploi	17
2.3.1	Activité économique	17
2.3.2	Marché de l'emploi	19
2.3.3	Focus sur deux filières : la santé et l'agriculture	20
2.4	Mobilités	23
2.5	Équipements et services	25
2.5.1	Petite enfance et éducation	25
2.5.2	Commerces et services	26
2.5.3	Culture	27
2.5.4	Loisirs	28
<b>3</b>	<b>Synthèse</b>	<b>30</b>
3.1	Forces et faiblesses :	31
3-2	Problématiques émergentes :	32

# Préambule

## ***Le Bassin de Pompey en mouvement***

### ***1.1 Un peu d'histoire...***

#### **•1995/2001 : premier projet intercommunal d'aménagement et de développement « Recréer la richesse sur le fond de vallée industrielle »**

Dès sa création en 1995, la Communauté de Communes met en œuvre à l'échelle de son territoire une politique active en faveur du redéploiement de l'économie de son bassin industriel, la recomposition urbaine et paysagère des communes, une politique environnementale exemplaire dans la valorisation et le tri des déchets ménagers, et devient Autorité Organisatrice de Transports (AOT) afin d'accroître la mobilité et rééquilibrer les services de transports en commun proposés sur l'ensemble des communes vers Nancy et développer les liaisons intra-bassin.

La Communauté de Communes a alors été le relais des enjeux de la politique nationale en faveur de la reconversion de l'industrie sidérurgique des années 80 et de la politique lorraine de résorption des friches industrielles, prolongée dans les différents contrats de Plan Etat/Région.

Les actions menées en faveur du développement économique portent dans un premier temps sur l'accueil et l'accompagnement des implantations nouvelles avec une offre de terrains et de bâtiments adaptés aux TPE et TPI. C'est ainsi que la communauté de communes mène des projets d'immobilier d'entreprises, de lotissement et des actions en faveur de la qualité des zones d'activités. La mixité des fonctions est recherchée également offrant un cadre de vie et un environnement soigné pour les entreprises et leurs salariés. Une démarche de promotion territoriale est amorcée.

Le partenariat solide établi aux côtés du Conseil de pays de Val de Lorraine avec l'Etablissement Public Foncier Lorrain (EPFL) et le Comité d'Aménagement de Promotion et d'Expansion de Meurthe et Moselle (CAPEMM) a permis de mobiliser les pouvoirs publics, les moyens financiers et humains indispensables à ce renouveau économique et social avec la mutation du tissu productif local.

#### **•2001/2008 : second projet intercommunal d'aménagement et de développement « Redistribuer la richesse créée en faveur du développement des services à la population »**

Ce nouveau projet intercommunal s'est fondé sur trois valeurs partagées entre les communes et l'intercommunalité : le progrès, la proximité, et la solidarité.

L'EPCI prend un nouvel élan en 2002 avec une intégration fiscale plus forte et le passage en Taxe Professionnelle Unique (TPU) permettant de doter l'intercommunalité de nouvelles marges de manœuvre financières. C'est ainsi que de nouvelles politiques publiques ont été portées à l'échelle intercommunale :

- ***la politique petite enfance*** avec la création d'un pôle enfance regroupant différents modes de garde et de nouveaux services aux familles ;
- ***la politique de prévention et sécurité*** avec la création du Conseil Intercommunal de sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) et d'une brigade intercommunale de police municipale ;

- **la politique de l'habitat** confortée par la délégation des aides à la pierre de l'Etat en 2007, et un programme local de l'Habitat opérationnel accompagné de moyens humains et financiers ;
- **la politique de déplacement durable** avec le lancement d'un premier PDU (Plan de Déplacement Urbain) volontaire ;
- **un premier pacte financier et fiscal** Communes/Intercommunalité consécutif à la fermeture des brasseries Kronenbourg à Champigneulle : un acte de solidarité essentiel et un choix en faveur de la poursuite du développement des services à la population et d'équipements nouveaux.

Ces nouvelles politiques sont menées tout en confortant la **politique de développement économique**, réorientée en faveur de l'emploi et l'insertion avec la recherche de nouveaux gisements d'emplois notamment dans le recyclage des déchets. Une démarche de marketing territorial à travers la mise en place d'un système de management environnemental est portée sur la zone d'activité Nancy - Pompey qui devient Eiffel Energie. Dès 2002 le co pilotage du parc d'activité avec les entreprises à travers leur association, Val de Lorraine Entreprendre s'organise.

## **1.2 Du projet intercommunal au projet de territoire**

- **Une coopération entre communes et intercommunalité consolidée**

### **Transversalité Agenda 21**

Dès 2008, il a été proposé de revisiter et réorienter les politiques publiques intercommunales en lien avec les communes sous l'angle du développement durable. La décision prise par l'assemblée communautaire d'un agenda 21 territorial à l'échelle du Bassin de Pompey conforte la transversalité des programmes d'actions à mener et leur mise en cohérence à l'échelle intra-communautaire. Une nouvelle forme de gouvernance et de concertation s'instaure sur le Bassin de Pompey.

### **Déploiement territorial économique et foncier ZAE, PIAF**

Avec le déploiement de l'action économique de la Communauté de Communes sur tout le territoire à travers la gestion de l'ensemble des Zones d'Activités Economiques (ZAE), la dynamisation des commerces en centre ville ou encore le Programme Intercommunal d'Action Foncière (PIAF), la Communauté de Communes devient plus à même de porter une politique d'aménagement du territoire intercommunal dans ses diverses composantes fonctionnelles et spatiales.

### **Mutualisation (des services et des moyens)**

Le maintien d'un niveau et d'une qualité de service sur l'ensemble des treize communes à moyen terme, et la nécessité de définir un schéma de mutualisation et d'organisation des services ont donné lieu à une reterritorialisation des missions de proximité. Pour assurer une gestion de qualité de l'espace public et des équipements, les prémices d'une plateforme de services centralisée en capacité à déployer une ingénierie publique équivalente sur tout le territoire, est créée.

- **Une ambition territoriale commune**

Marqué par son histoire et une reconversion réussie, le Bassin de Pompey est prêt à relever de nouveaux défis.

**Territoire d'action, d'innovation et ouvert à ses territoires voisins**, le bassin de Pompey s'engage dans une démarche prospective structurante afin d'inscrire ses politiques publiques dans le long terme et assure les leviers essentiels nécessaires à la dynamique de développement et d'aménagement territorial.

**Territoire de compétences et d'intelligence** par sa capacité à fédérer les acteurs publics et privés et anticiper les mutations, le bassin de Pompey se prépare à de nouvelles formes de gouvernance intra et supra territoriales pour asseoir des stratégies territoriales solidaires et pertinentes.

Le contexte de réforme territoriale et fiscal confirme l'importance de l'intercommunalité dans ses missions de mutualisation et de péréquation de la richesse locale.

Interpellé par les réflexions en cours sur le Pays du Val de Lorraine avec la structuration de « l'espace central » et par l'élaboration du SCOT Sud Meurthe et Moselle, le Président de la Communauté de Communes a fait valoir en Bureau Communautaire et auprès de l'ensemble des Maires la nécessité de porter une démarche globale à l'échelle intercommunale et de se positionner dans une politique d'aménagement du territoire plus large.

En vingt ans, le territoire du bassin de Pompey a su déployer des stratégies de planification et des politiques d'aménagement et de développement pour conforter ses fonctions de bassin de vie, refusant d'être confiné dans des logiques périurbaines, à des fonctions de tiers-espace (« banlieue » dortoir/industrielle ou « corridor » de passage).

Afin d'être **acteur de son destin** en terme d'aménagement du Territoire, une double ambition est portée par les exécutifs locaux pour faire du bassin de Pompey dans les vingt prochaines années :

➤ **un territoire d'équilibre dans la métropolisation en cours.** En effet, une nouvelle structuration urbaine entre Metz et Nancy est à construire sur l'espace central et l'armature urbaine de Meurthe et Moselle Sud entre la ville centre Nancy, et les villes relais de Pont A Mousson, Toul et Lunéville, se transforme au profit des anciens bassins industriels.

Le Bassin de Pompey entend être reconnu sur l'aire métropolitaine comme un pôle urbain d'équilibre dans lequel on peut certes travailler, consommer, habiter, mais aussi étudier, se divertir, et se soigner.

➤ **un territoire singulier et en mouvement** qui continue à se différencier. Le bassin de Pompey doit se forger une image nouvelle et durable, poursuivant ainsi son évolution vers un territoire d'excellence, en capacité à développer son attractivité économique, environnementale et sociale, et favoriser l'épanouissement de sa population.

Fort de ce dessein, il convient d'établir un diagnostic analytique du territoire, tel qu'il vous est présenté ci après, croisant les données physiques avec celles de l'espace vécu. A partir des forces et faiblesses ainsi identifiées, l'émergence de problématiques vont structurer la réflexion nécessaire au processus d'élaboration du PROJET.

# Territoire physique





## 1 - Territoire physique

### 1.1. Positionnement géostratégique

Le Bassin de Pompey est situé dans le Pays du Val de Lorraine, au nord de l'agglomération nancéienne, principalement sur le sillon lorrain et dans le SCOT Sud Meurthe et Moselle.



➤ **A la croisée de stratégies d'aménagement et de développement** au sein desquelles le Bassin de Pompey joue un rôle actif et prépondérant. Notamment depuis 1992 dans la structuration du Pays du Val de Lorraine, la création de l'agence de développement et d'urbanisme ADEVAL depuis plus de dix ans, et plus récemment la création de la Maison Territoriale de l'Emploi et de la Formation du Val de Lorraine.

Sept Communautés de Communes structurent le Pays du Val de Lorraine, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey (CCBP) en est la plus importante : un habitant sur deux réside sur son territoire.

Depuis 2007, le SCOT Sud Meurthe et Moselle rassemble 465 communes et 30 EPCI dont la deuxième place est occupée par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, après la Communauté Urbaine du Grand Nancy.



➤ **Sur le même espace structurant deux perceptions de la métropolisation :**

- *Celle du Sillon Lorrain* : réseau de villes regroupant Epinal, Nancy, Metz, et Thionville, qui a défini un projet de coopération dans les domaines suivants :

Coopération transfrontalière ;  
NTIC : nouvelle technologie de l'information et de la communication, et le haut débit ;  
Universités ;  
Attractivité économique ;  
Culture ;  
Infrastructures ;  
Tourisme ;  
Santé

Cette conception semble correspondre au « pôle métropolitain », forme de syndicat mixte instaurée par le projet de loi sur la réforme territoriale.

- *Celle du Pays du Val de Lorraine* pour lequel la métropolisation correspond à un système urbain polycentrique d'une « ville territoire » irrigant l'espace central entre Metz et Nancy avec le développement en réseau des fonctions métropolitaines supérieures de façon équilibrée.

➤ **Un territoire urbain caractérisé**

Le Bassin de Pompey, composé de treize communes et comptant plus de 40 000 habitants, est un espace d'une densité moyenne de 252 habitants/km<sup>2</sup>. La présence d'un continuum bâti de 35 000 habitants, équivalent à la deuxième ville de Meurthe et Moselle après Nancy, conforte le caractère urbain de ce territoire. De plus, une réelle logique de « bassin de vie » se réalise et tend à se développer : près de 40% des emplois du Bassin de Pompey sont occupés par des habitants du Bassin de Pompey.

### 1.3 Géographie & ressources naturelles



#### Plateaux, coteaux et vallées

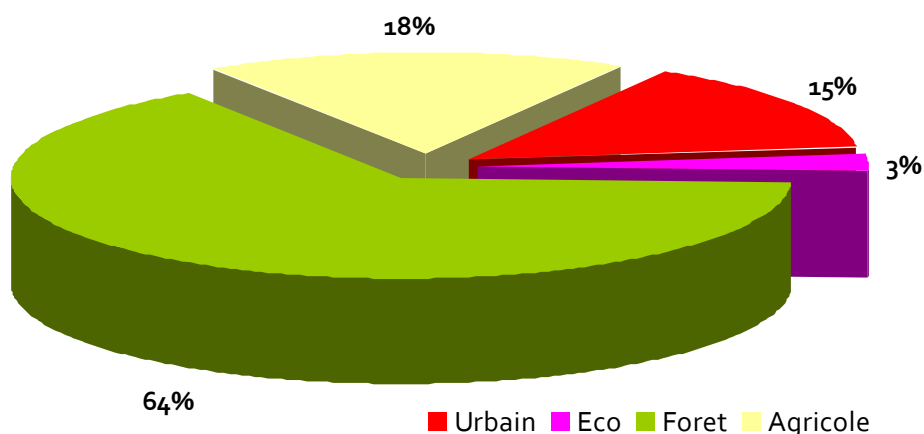
Le territoire du Bassin de Pompey s'étend sur une surface de 155,5 km<sup>2</sup>. Sa topographie se structure dans le triptyque plateau-coteaux-vallée autour de 4 cours d'eau : La Meurthe et la Moselle dans l'axe Nord-Sud ; la Mauchère et l'Amezule dans l'axe Est-Ouest, totalisant 70 km de berges.

## Une forêt prépondérante

Les vallées ont favorisé le développement des premières vagues d'urbanisation et l'implantation des infrastructures de déplacement (routes, autoroutes, voies ferrées, voies fluviales). Les coteaux sont progressivement conquis par les extensions urbaines (Bouxières Aux Dames, Frouard, Custines) ainsi qu'une partie des plateaux (Liverdun) qui restent majoritairement aujourd'hui occupés par la forêt.



Avec notamment le massif de Haye, on recense 7357 ha de forêt sur le Bassin de Pompey. Le graphique ci-contre illustre la prépondérance des espaces forestiers sur le territoire (64%), qui constitueraient environ 10% des ressources en bois de la forêt communale de la Meurthe et Moselle.



## Une biodiversité reconnue

Tels que l'illustre la carte ci-dessous, six différents espaces naturels ont été délimités sur le territoire pour assurer la préservation de la biodiversité :

Espaces Naturels Sensibles Ouverts

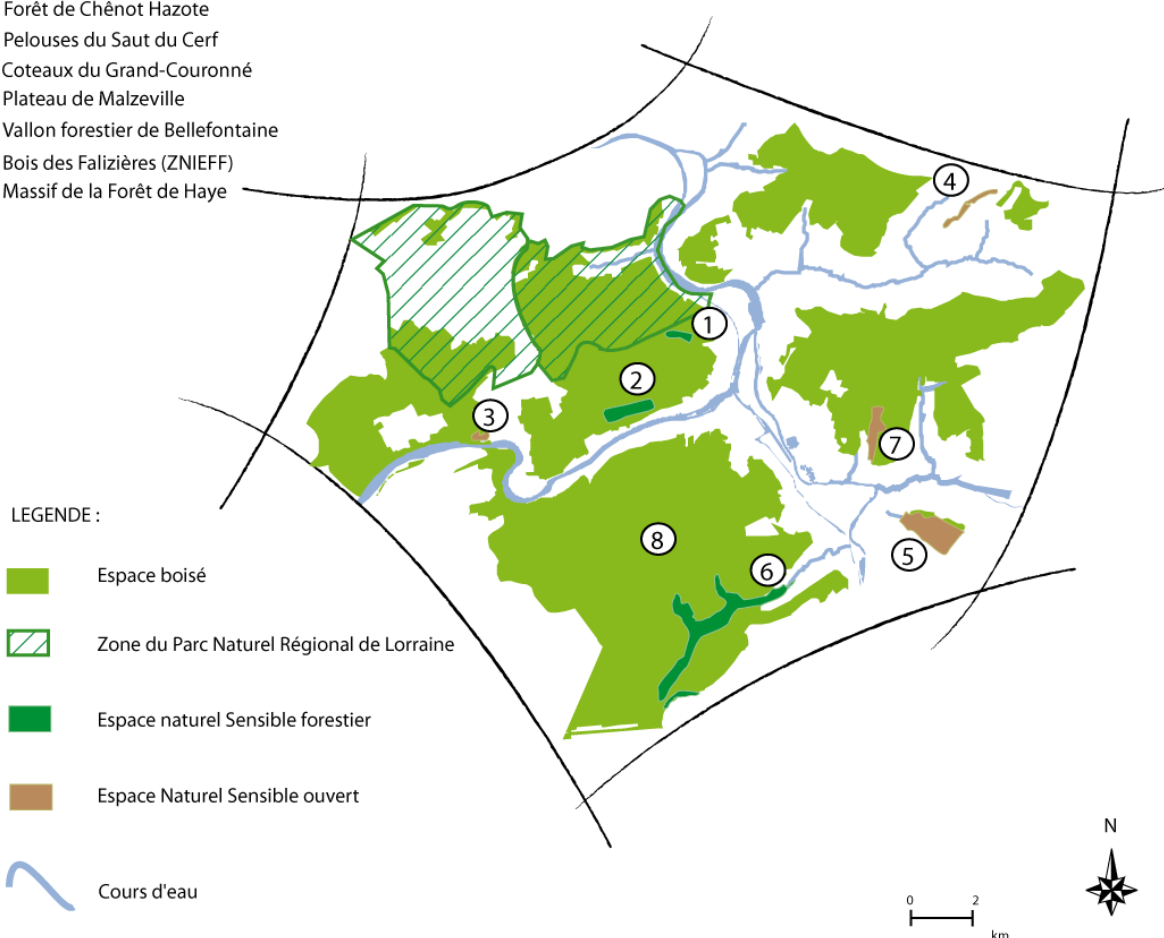
Espaces Naturels Sensibles Forestiers (outil départemental)

Natura 2000 (réseau européen de sites protégés)

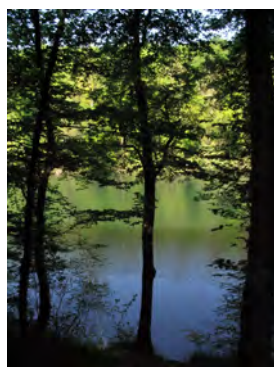
Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

De plus, les communes de Saizerais et de Marbache font partie du Parc Naturel Régional de Lorraine.

- 1 Forêt de l'avant-Garde
- 2 Forêt de Chênot Hazote
- 3 Pelouses du Saut du Cerf
- 4 Coteaux du Grand-Couronné
- 5 Plateau de Malzeville
- 6 Vallon forestier de Bellefontaine
- 7 Bois des Falizières (ZNIEFF)
- 8 Massif de la Forêt de Hays



### Exemple du Vallon de Bellefontaine à Champigneulle

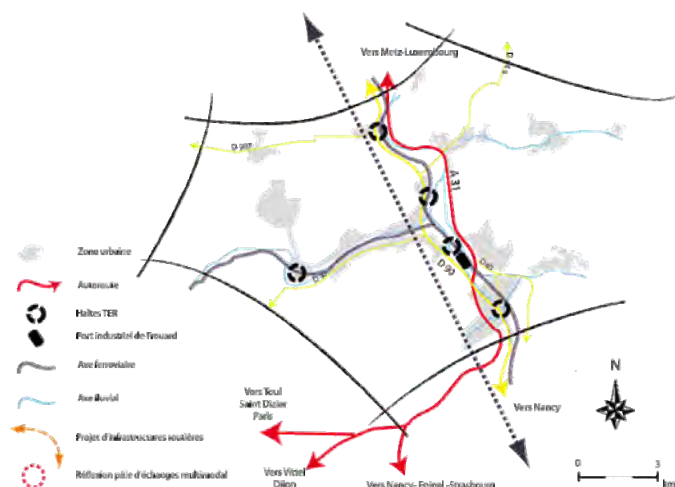


Le vallon forestier de Bellefontaine est remarquable par la qualité et la diversité des milieux boisés, des sources et ruisseaux. Deux plans d'eau artificiels ont été créés au fond du vallon. Utilisés au XXe siècle pour la pisciculture, ces étangs accueillent de nombreux amphibiens tels que le crapaud commun ou le triton palmé.

**Les espaces et richesses naturelles du Bassin de Pompey constituent des atouts importants pour le territoire : ils proposent aujourd'hui un cadre de vie agréable (berges, forêts) et peuvent ouvrir des perspectives économiques intéressantes pour l'avenir (ressources en bois, tourisme).**

## 1.4 Infrastructures

A la fois espace de transit et carrefour régional des flux d'hommes et de marchandises, le Bassin de Pompey dispose des plus grandes infrastructures régionales de transport :



- autoroute A31,
- voies ferrées Nancy Metz Luxembourg et Toul Nancy
- Moselle canalisée,

### A31 saturée



Le Bassin de Pompey bénéficie de 3 échangeurs sur l'A31 à Frouard, Bouxières aux Dames et Custines. L'A31 est un maillon surchargé de l'axe Rotterdam-Lyon ou encore Rotterdam-Milan.

Le trafic international se double de déplacements inter-urbains intenses entre les villes du sillon lorrain et notamment entre le Bassin de Pompey et l'agglomération nancéienne : chaque jour 90 000 véhicules

environ empruntent l'A31 sur le secteur du Bassin de Pompey. En 2009, l'A31 est un des rares axes autoroutiers qui enregistre un trafic encore en hausse malgré un légère baisse du trafic des poids lourds.

### METROLOR performant

Les voies ferrées accueillent les trafics TER METROLOR et Grandes Lignes avec notamment les liaisons TGV vers Paris (1h40 depuis Pompey via Nancy).

Le réseau TER METROLOR dessert 5 haltes sur le territoire : Liverdun, Champigneulle, Marbache, Frouard et Pompey.

Une centaine de TER traverse chaque jour le Bassin de Pompey dont 38 desservent au moins une des 5 haltes. Les gares de Pompey et Frouard se situe à moins de 10 minutes de trajet de la gare de Nancy, 13 minutes de Pont à Mousson, 19 minutes de Vandières et 43 minutes de Metz (omnibus). Depuis 2006, le niveau de service METROLOR et sa fréquentation ont doublé.



## Port de Frouard, une envergure multimodale nationale



Avec un trafic global de 2,6 millions de tonnes par an, le port industriel de Frouard figure parmi les premiers ports fluviaux français pour les céréales et les matières carbonées, qui représentent 80% de l'activité.

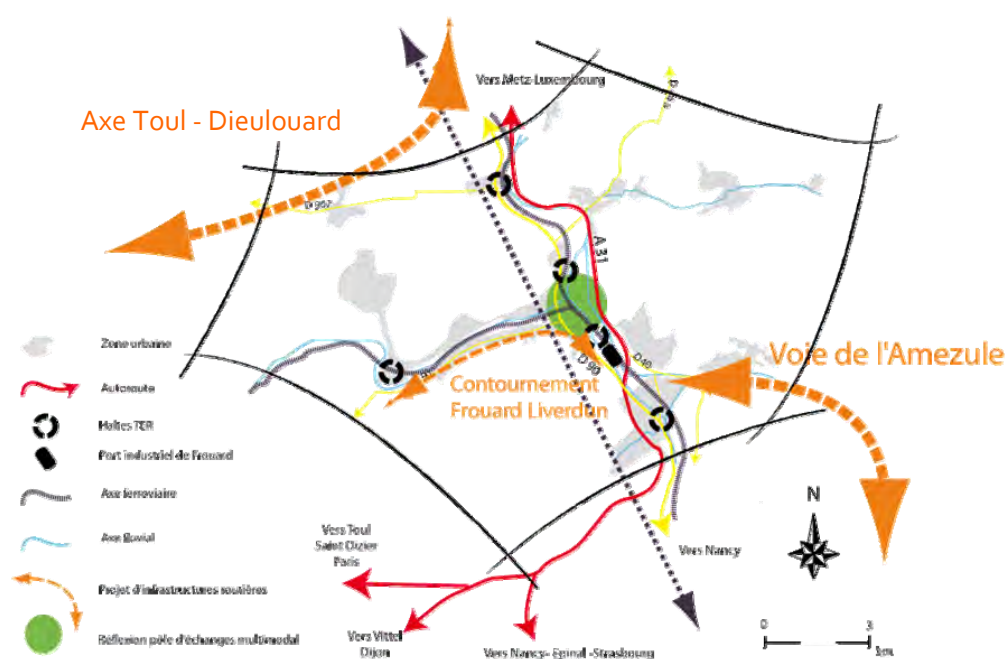
Il est directement relié par fer, route et eau à tous les grands ports de l'Europe du Nord (Rotterdam, Anvers...), au réseau européen "Grand gabarit" ainsi qu'à la mer Noire via le Danube et aux grands axes autoroutiers : Lyon, Strasbourg, Paris, méditerranéen, et les pays de l'Est à la

Luxembourg, reliant ainsi le Benelux au bassin façade atlantique.

Si le Bassin de Pompey a su tirer profit pour son développement de la présence de ces infrastructures majeures, son territoire est directement concerné par un nouveau développement avec notamment :

- La modernisation de l'A31 (mise à 2X3 voies entre Dieulouard et Fey)
- La modernisation de la voie ferrée Nancy-Metz-Luxembourg et le cadencement du TER METROLOR
- L'implantation de la nouvelle gare TGV-Lorraine à Vandières
- Le projet de barreau autoroutier Toul Dieulouard
- La réalisation du contournement routier de l'Amezule
- Le futur contournement routier Frouard Liverdun
- Le futur canal à grand gabarit Moselle-Saône, pour une interconnexion avec le bassin rhénan

Tel que l'illustre le schéma ci-dessous, le Bassin de Pompey se projette au carrefour de l'axe Nord-Sud historique et d'un nouvel axe de développement Est-Ouest :





## **1.5 Formes urbaines**

### **Un territoire vert, de vallées et d'eau...**

Le territoire du Bassin de Pompey se caractérise par son urbanisation en fond de vallée, que se soit celle de la Moselle, historiquement industrielle, ou de la Mauchère et de l'Amezule, plus rurales.

La « dorsale » dans le fond de vallée industriel, compte la plupart des communes les plus importantes et les zones les plus densément urbanisées.

Du Sud au Nord, Champigneulles (6974 habitants), Bouxières-aux-Dames (4035 hab.), Frouard (6657 hab.), Pompey (5171 hab.), Custines (3002 hab.), Marbache (1757 hab.) et enfin Millery (564 hab.) regroupent près de 70% de la population et donc de l'urbanisation.

Les communes de Liverdun (5975 hab.) et Saizerais (1455 hab.) forment les portes ouest du territoire vers le Toulais et l'accès à l'autoroute en direction de Paris, tandis que Lay St Christophe (2565 hab.) constitue la porte sud-est et les communes de la vallée de la Mauchère, Malleloy (915 hab.), Faulx (1256 hab.) et Monteny (406 hab.), celle du nord-est du Bassin.

Bien que l'implantation des villes et villages se soit faite en vallée, le long des cours d'eau, la plupart des urbanisations actuelles leur tournent le dos, n'appréhendant ce potentiel naturel que comme une source de risque d'inondation.

### **Une densité amenée à s'accroître plus encore...**

Les contraintes physiques et les nombreuses infrastructures traversant le Bassin de Pompey engendrent une certaine mono-fonctionnalité des espaces, contraignant l'activité industrielle et économique en fond de vallée le long des routes, canaux et chemins de fer. L'urbanisation, au fil du temps, s'est progressivement développée sur les axes de liaison des communes pour devenir un bandeau continu, la plupart du temps sans interruption d'une ville à une autre.

Cette urbanisation continue est dense : on dénombre, sur le Bassin de Pompey, 62 logements à l'hectare contre 32 logements par hectare à l'échelle du Val de Lorraine et 82 logements à l'hectare pour le territoire de la Communauté Urbaine du Grand Nancy. Cette densité, caractéristique des milieux urbains, est amenée à s'accroître par la raréfaction du foncier et l'intervention des politiques publiques dans la droite lignée du Grenelle de l'environnement.

Si le foncier se fait rare et plus contraint sur le Bassin, il n'empêche pas le développement de projets d'envergure ou de recyclage foncier répondant à de nouveaux besoins et de nouveaux usages.

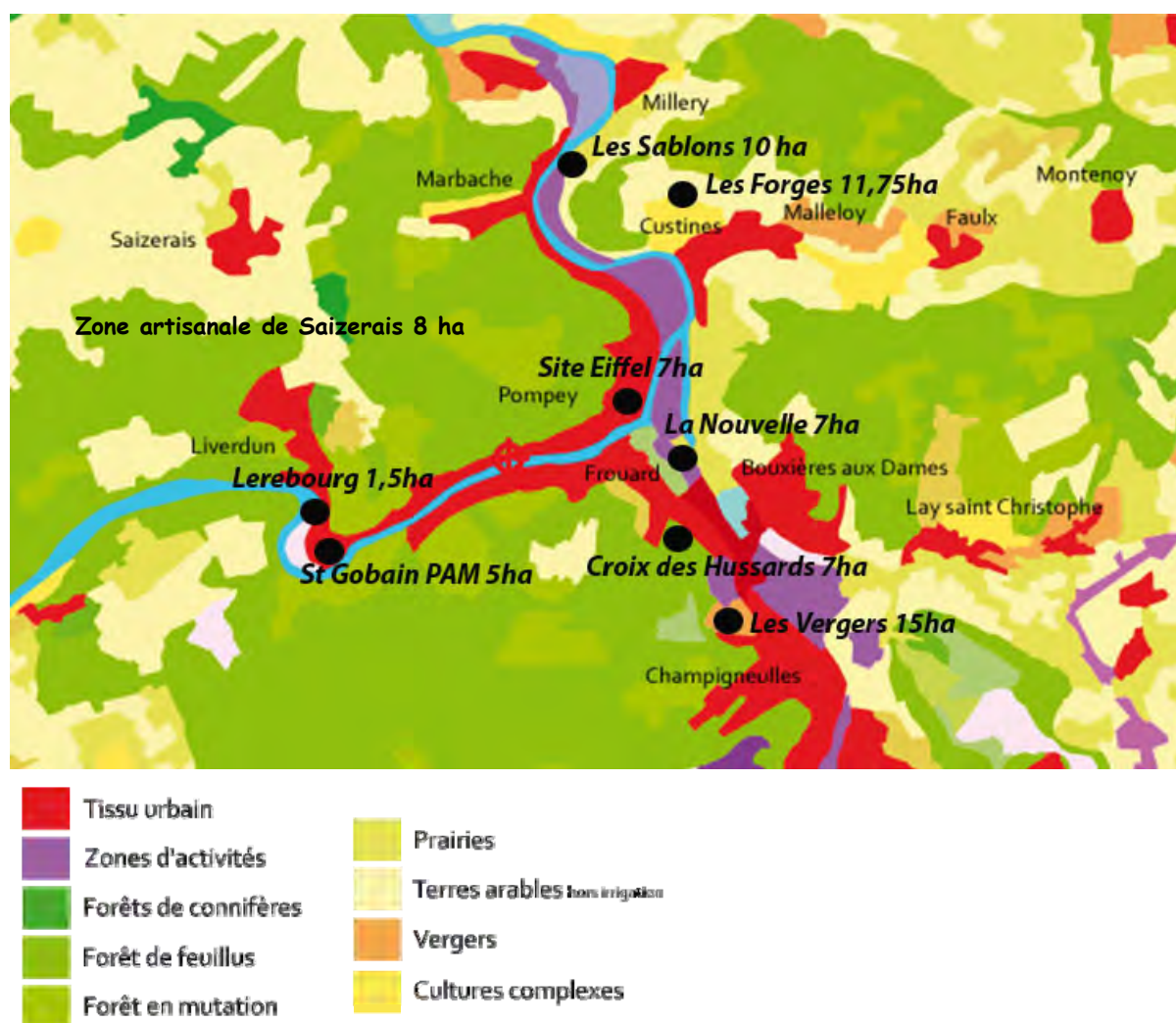
Le Programme Intercommunal d'Action Foncière (PIAF), contractualisé avec l'EPFL et qui aboutit à l'identification de sites à enjeux communautaires, prévoit l'urbanisation d'ici 2015 de 128 ha à vocation d'habitat ou économique. D'ici 2020, 22 hectares supplémentaires pourront faire l'objet de nouveaux projets ainsi que 97 ha supplémentaires à long terme, c'est à dire au-delà de 2020.

Des sites majeurs, dernières grandes réserves foncières du Bassin, sont amenés à se développer à court ou moyen terme.

En terme d'habitat, le site Eiffel à Pompey (7 hectares), la Croix des Hussards à Frouard (7 hectares) et le nord de la commune de Custines (la Lixières-les Forges, 11 hectares) constituent les grands enjeux fonciers de développement raisonné de l'habitat.

La zone des Vergers à Champigneulle, secteur de développement mixte économique-habitat (15 hectares) ainsi que le recyclage des friches industrielles de St Gobain PAM (5 ha) et Lerebourg (1,5ha) à Liverdun portent des enjeux de réhabilitation, de liaison et de reconfiguration urbaine. En terme économique, quelques réserves foncières permettent d'anticiper les mutations du maillage des sites d'activités et de renouveler le foncier industriel, telles que la Nouvelle à Frouard (7 hectares) et les Sablons à Millery (10 hectares).

Figure 2 : fonctionnalité des espaces et développement de grands projets



D'ici 2020, selon les documents d'urbanisme des communes en vigueur, 150 hectares naturels supplémentaires devraient être urbanisés.

Le Bassin de Pompey, bien qu'ayant été urbanisé de façon globalement dense, consommera dans les 10 prochaines années ses dernières grandes réserves foncières les plus facilement constructibles.

De plus, les secteurs les plus ruraux se développent encore aujourd'hui sous forme pavillonnaire consommatrice d'espace.

L'enjeu urbain et foncier du territoire pour demain est de planifier son développement dans un souci de densité, de limitation de la consommation du foncier, de préservation des espaces naturels et de développement raisonné...





# Territoire vécu



## 2 - Territoire vécu

### 2.1 Démographie

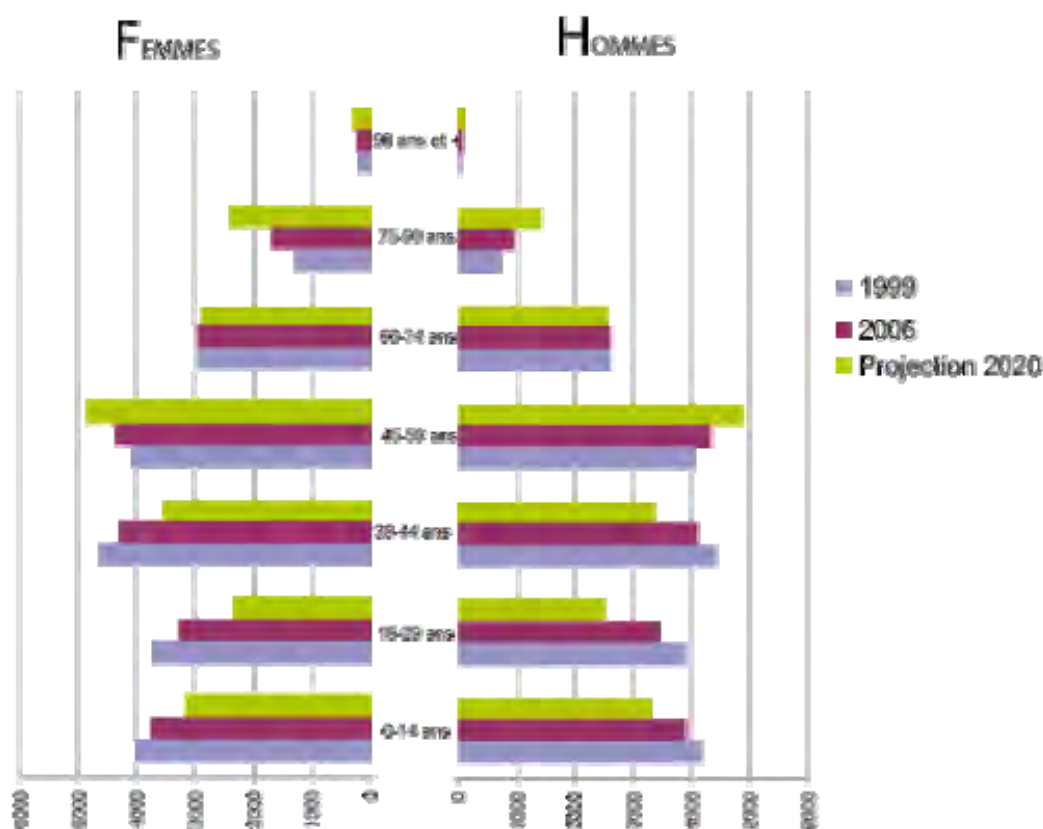
#### Un territoire vieillissant qui subit des pertes migratoires

Le portrait démographique du Bassin de Pompey reprend les tendances lourdes de la Région Lorraine: une baisse de la population entre le recensement de 1999 (40 889 habitants) et celui de 2006 (39 857 habitants hors Millery) dû au solde migratoire négatif, un vieillissement de la population avec une inversion de la pyramide des âges, un desserrement de la taille des ménages...

La pyramide des âges, qui établit la comparaison entre 1999 et 2006, marque un vieillissement de la population particulièrement sur les tranches 45-59 ans (jeunes retraités) et 75-90 ans (personnes dépendantes). Cette dernière donnée pouvant s'expliquer par la présence de nombreuses structures d'accueil des personnes âgées sur le territoire.

En 2006, l'âge moyen d'un habitant du Bassin, proche de l'âge moyen en France, est de 39,5 ans.

Figure 3 : Une pyramide des âges dont l'inversion tend à s'accroître



En tant que territoire péri-urbain, on note une perte de population plus prononcée sur les communes urbaines que rurales... Celles-ci tirent en effet leur épingle du jeu par la mise à disposition de terrains permettant à des jeunes couples primo-accédants de construire leur maison tandis que les communes de fond de vallée subissent le vieillissement des populations accédantes des années 70-80.

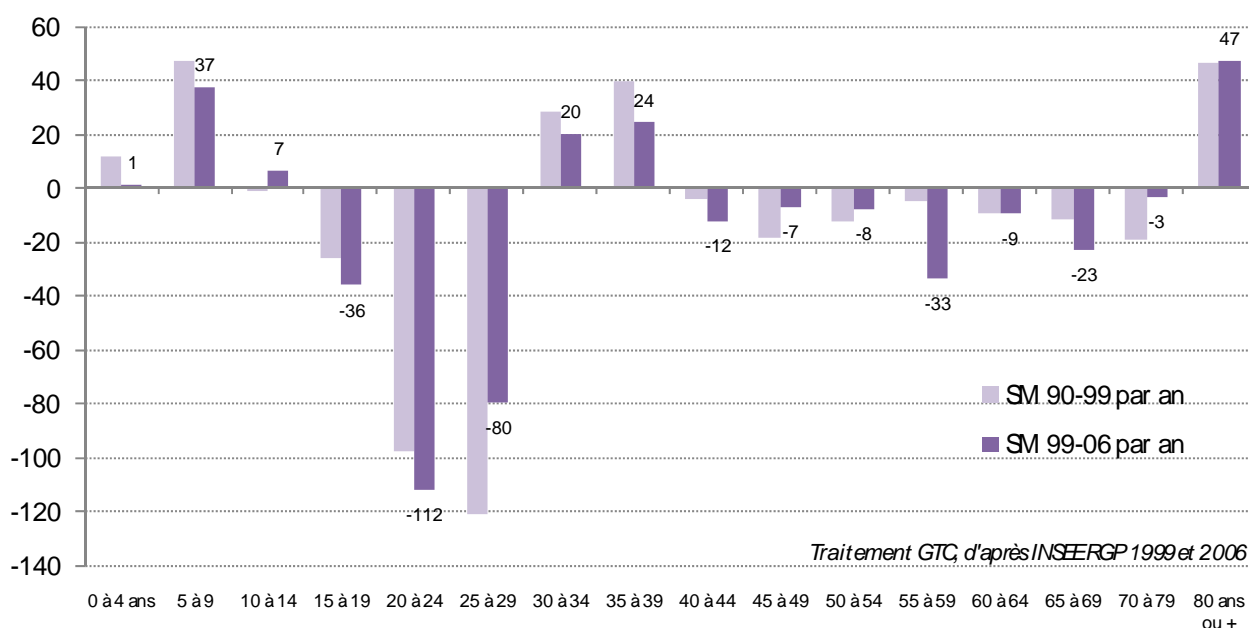
Pourtant le Bassin de Pompey est, dans sa globalité, dense puisqu'on dénombre 259 habitants au kilomètre carré soit la densité d'un territoire urbain malgré la présence importante d'espaces naturelles et de secteurs boisés.

La particularité du portrait démographique du territoire est un bilan migratoire nettement déficitaire concernant les jeunes de 20 à 29 ans : la Communauté de Communes du Bassin de Pompey n'arrive pas actuellement à retenir ses jeunes sur le territoire ni à accueillir des jeunes couples qui pourraient permettre, grâce à leurs enfants, un rajeunissement de la population.

On constate cependant des besoins croissants en terme de places d'accueil en structure collective et assistantes maternelles pour la garde de jeunes enfants.

Le départ des jeunes du territoire conforte l'augmentation de la part des retraités qui est passée, de 1999 à 2006, de 17,3% à 20,4% de la population totale.

Figure 4 : Solde migratoire annuel par tranche d'âge



### Une tendance à contenir grâce aux politiques publiques ?

Le rythme actuel de perte et de vieillissement de la population, s'il n'est pas endigué par des politiques publiques volontaristes, portera le taux de retraités sur le Bassin de Pompey à près de 30% de la population totale, l'âge moyen à 43 ans et une perte de population supplémentaire de 4% d'habitants d'ici 2020.

En projection, l'âge moyen serait porté à plus de 45 ans en 2030 si les tendances actuelles se maintiennent.

Cette problématique de vieillissement, de diminution de la part d'actif par rapport à la part de retraités obligera, à courte échéance, le territoire à s'adapter et à s'équiper. Moins d'actifs et de jeunes, c'est aussi moins de ressources pour les collectivités, moins d'écoles et moins de dynamisme portant ainsi atteinte à l'image du territoire et son attractivité.

## 2.2 Habitat

### Les enjeux du logement sur le Bassin de Pompey

Le Bassin de Pompey est un territoire très homogène en terme d'habitat. En effet, les logements sont principalement des logements de propriétaire occupant - 70% contre 30% de logements locatifs dont la moitié en locatif social- et de grands logements : 72% de T4, T5 et plus...

Le parc est également plutôt ancien puisqu'on relève 59% de logements construits avant 1949, principalement sur les communes en fond de vallée comme Frouard et Pompey qui comptent de nombreuses cités ouvrières liées à l'activité sidérurgique.

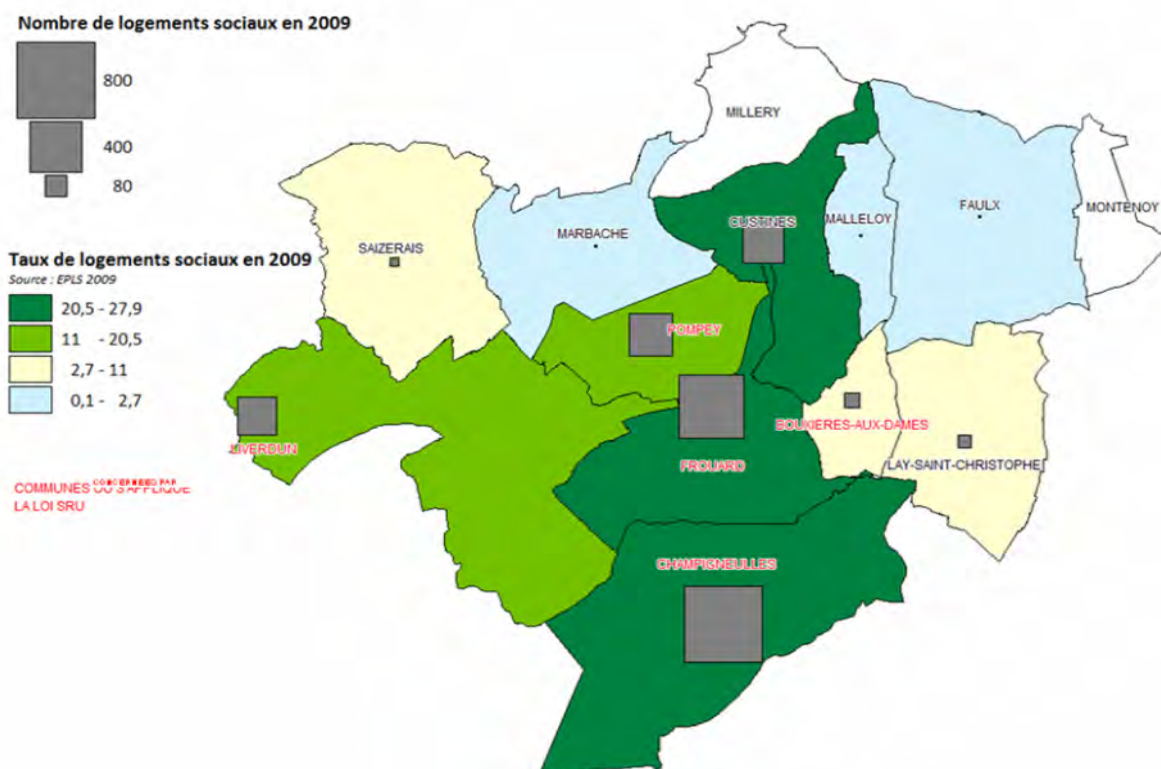
D'autre part, l'offre sur le Bassin est plutôt tendue puisque la Communauté de Communes a un taux de vacance très bas, un indice de construction annuel inférieur à la moyenne nationale (3,23 logements/an/1000 hab. sur la CCBP contre 5,3 au niveau national (donnée année 2000)) et un pourcentage de logements sociaux en-deçà des 20%.

Le parc locatif social, inégalement réparti sur le territoire est cependant en progression. Les villes qui dénombrent le plus de logements sociaux sont les communes de Champigneulle, Pompey, Frouard, Liverdun et Custines. Trois communes sont en deçà des 20% de logements sociaux imposés par l'article 55 de la loi SRU (Bouxières-aux-Dames, Liverdun et Pompey).

Cette répartition s'explique historiquement par l'implantation de logements sociaux dans les communes les plus touchées par le développement de la sidérurgie puis par la crise qui en résulta.

Le parc locatif social est aujourd'hui en nette progression contrairement à la construction de logements en accession marquée par le faible dynamisme des promoteurs sur le Bassin et la difficulté toujours plus grande de trouver des terrains facilement constructibles.

Figure 5 : la répartition du parc locatif social sur le Bassin de Pompey



## **Une dynamique de construction à relancer**

La faiblesse et le manque de diversité de l'offre en logements entraîne à terme une perte de population qui ne trouve pas le produit correspondant à ses besoins et qui ne peut pas accomplir sur le Bassin de Pompey un parcours résidentiel complet, du premier logement locatif de petite taille au produit plus grand en accession puis au logement répondant aux problématiques de vieillissement.

Car aujourd'hui, les particularités démographiques du territoire, et plus particulièrement le desserrement des ménages et le vieillissement de la population, induisent de nouveaux besoins. Le Bassin de Pompey a répondu à ces problématiques par la mise en place d'une politique de l'habitat active et ambitieuse sans toutefois endiguer la perte de population de ces 10 dernières années.

En effet, se sont 180 logements par an qui devraient être construits sur le territoire intercommunal pour permettre de maintenir la population.

Entre 1999 et 2006, la moyenne insuffisante de 128 logements construits par an n'a pas permis d'endiguer la perte migratoire constatée de 1135 habitants.

L'évolution démographique du Bassin est donc notamment soumise à la dynamique de développement urbain qui sera portée sur le territoire.

## **2.3 Économie & emploi**

### **2.3.1 Activité économique**

Longtemps dépendant d'un système économique centré sur quelques unités de production industrielles de taille importante, le Bassin de Pompey a dû faire face dans les années 1980 à la vague de désindustrialisation qu'ont connu les pays d'Europe Occidentale. Cette dernière s'est notamment traduite par la fermeture définitive des aciéries de Pompey en 1986.

Le renouveau économique amorcé dans les années 1990 s'est basé sur l'implantation de quelques entreprises industrielles d'envergure encadrées par le développement de nombreuses PME aussi bien dans les domaines de l'industrie que des services. Ce mode de développement économique plus équilibré permet d'éviter les risques liés à une spécialisation territoriale trop forte et qui augmente la dépendance vis-à-vis d'un secteur économique en particulier, comme ce fut le cas auparavant avec l'acier.

### **Un secteur économique encore très marqué par l'industrie**

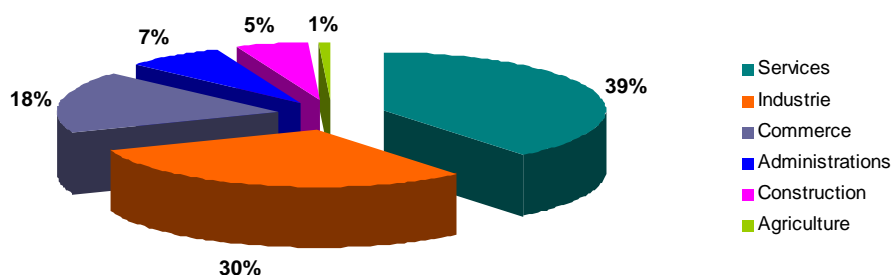
Le territoire de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey (hors Millery) compte au second semestre 2009 1984 établissements professionnels (entreprises et administrations) à l'origine de 11 311 emplois salariés. On peut ajouter à ces derniers le nombre de 480 travailleurs indépendants en 2008 (dernière donnée disponible) pour atteindre un nombre d'environ 11 800 emplois sur le Bassin pour 15 465 actifs recensés parmi les habitants.

	Nombre d'entreprises	Pourcentage d'entreprises	Nombre d'emplois	Pourcentage d'emplois
Services	1 116	56,25 %	4 430	39,2 %
Industrie	169	8,52 %	3 380	29,9 %
Commerce	314	15,83 %	2 000	17,7 %
Administrations	71	3,58 %	820	7,2 %
Construction	259	13,05 %	600	5,3 %
Agriculture	55	2,77 %	81	0,7 %
TOTAL	1 984	100,0 %	11 311	100,0

Source : Observatoire économique – 2ème semestre 2009

La répartition des entreprises et des emplois par secteurs d'activité démontre le poids toujours important de l'industrie, qui représente encore 30% des emplois en 2010 (contre 15% en France Métropolitaine), mais qui n'est toutefois que le second secteur d'emploi derrière les services (40% des emplois du Bassin de Pompey)

Figure 6 : Des emplois principalement dans le tertiaire et l'industrie



Source : Observatoire économique – 2ème semestre 2009

### Une tertiairisation de plus en plus importante

Le nombre d'entreprises présentes sur le Bassin de Pompey est en croissance constante ces dernières années : on dénombre fin 2009 1984 établissements, contre 1847 en 2007, soit 137 établissements de plus créés en 2 ans. Cette progression renforce le poids des PME et des TPE dans le tissu économique local puisqu'une partie très importante des entreprises créées sont des structures au nombre de salariés limité. Ceci explique la relative stabilité du nombre d'emplois occupés sur le territoire malgré l'augmentation régulière du nombre d'entreprises.

Le nombre de création d'entreprise va probablement augmenter à un rythme plus important dans les années qui viennent grâce au succès du dispositif d'auto entrepreneur. Il devrait toutefois également être compensé par une hausse des suppressions d'entreprises, qui viendront atténuer l'augmentation du solde sur le territoire (en moyenne, seul un établissement sur deux existe encore 5 ans après sa création).

On constate que le secteur des services joue un rôle de plus en plus important dans l'économie locale, tant en nombre d'entreprises que d'emplois générés. Si l'industrie conserve un certain rôle de locomotive économique grâce à la présence d'entreprises comme Délipapier ou Crown Bevcan, ce rôle est de plus en plus partagé. En effet, les créations d'emplois et d'activité économique dans les entreprises de services viennent régulièrement compenser les réductions d'effectifs industriels. Plus largement, le secteur tertiaire profite également de la dynamique commerciale du Bassin de Pompey tirée par le développement de la ZAC du Saule Gaillard, actuellement troisième aire de consommation Meurthe-et-Mosellane en termes de chiffre d'affaire.



## **2.3.2 Marché de l'emploi**

### **Le chômage reste important sur le Bassin de Pompey**

Le taux de chômage moyen sur le Bassin est de 9,53% en 2007 (derniers chiffres disponibles). A titre de comparaison, à la même époque, il est de 8,1% en France métropolitaine et de 7,5% dans la zone d'emploi de Nancy (dont fait partie le Bassin de Pompey). Le taux de chômage est donc légèrement supérieur sur le territoire à la moyenne nationale, sans toutefois atteindre le niveau important que connaissent certaines zones anciennement industrielles moins favorisées par leur position géographique (Saint-dié des Vosges : 10,9% en 2007).

Au premier janvier 2010, on dénombre 1 903 demandeurs d'emploi sur le territoire (hors Millery) pour 414 offres d'emploi proposées par les entreprises locales. Le nombre de demandeurs d'emplois recensé est en nette évolution depuis quelques années (1357 demandeurs en 2007). Cela s'explique à la fois par la conjoncture économique mondiale qui s'est largement dégradée à partir du second semestre 2007 et par la vague d'inscriptions à Pôle Emploi qui a accompagné la mise en place du RSA en 2009. Ce fait est confirmé par la forte proportion de demandeurs d'emplois en recherche depuis moins de un an et qui représentent 69 % des demandeurs d'emplois du Bassin fin 2009.

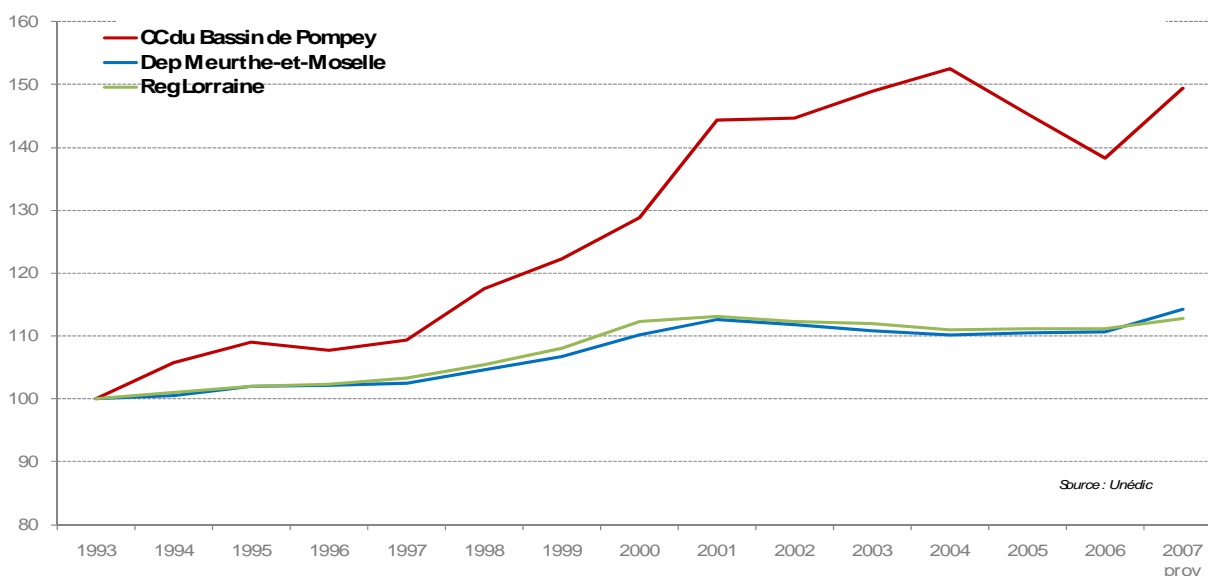
Différentes structures existent sur le Bassin de Pompey pour accompagner les personnes en recherche d'emploi dans leurs démarches. Ces structures sont coordonnées par la Maison Territoriale de l'Emploi et de la Formation. Elle porte également le PLIE du Val de Lorraine, chargé de répartir les fonds sociaux européens auprès d'association comme Cap Entreprises (accompagnement à la recherche d'emploi), la Mission locale (suivi des jeunes de moins de 25 ans), ID Intérim (intérim d'insertion) ou encore les chantiers d'insertion. On notera le rôle important que joue la Communauté de Communes à travers le financement de ces structures ou la mise à disposition d'outils facilitant leur fonctionnement (clauses d'insertion, mise à disposition de locaux...) ainsi que celui des communes à travers l'accompagnement social fourni par les CCAS.

Malgré ces dispositifs locaux, l'absence de Pôle Emploi sur le territoire peut être un frein pour certains chercheurs d'emploi contraints de se rendre à Pont-à-Mousson ou dans l'une des agences de Nancy en fonction de leur commune d'origine et du domaine professionnel dans lequel elles souhaitent évoluer. En dehors de cette particularité locale, des freins plus « classiques » portant sur la mobilité, l'illettrisme, la santé... sont autant d'obstacles contre lesquels luttent régulièrement les travailleurs sociaux pour accompagner les publics les plus fragiles vers l'emploi.

### **Une dynamique de création d'emploi positive sur le territoire**

En dépit de la récente et brusque augmentation des demandeurs d'emploi sur le Bassin de Pompey, dont les raisons sont avant tout factuelles (cf. ci-dessus), on constate sur les vingt années précédentes que le territoire connaît une dynamique vis-à-vis de l'emploi positive et plus importante qu'au niveau de la région ou du département. Ainsi, le rythme de créations d'emplois est plus important sur le Bassin de Pompey que sur ces deux territoires de référence, ce qui permet peu à peu de combler le « retard » accumulé dans les années 1980 suite aux fermetures ou réductions d'activités des grands sites industriels locaux.

Figure 7 : Evolution de l'emploi salarié privé de 1993 à 2007 (en base 100)



Source : Guy Taieb Conseil – Etude 4<sup>ème</sup> PLH Bassin de Pompey

Par ailleurs, la progression du taux d'emploi sur le Bassin de Pompey (nombre d'emplois offerts par rapport au nombre d'actifs) augmente également à un rythme soutenu comparativement au Grand Nancy ou au département. Compte tenu du fait que 37% des emplois du Bassin sont occupés par des résidents, cette progression a également un impact positif sur le nombre de demandeurs d'emplois locaux.

Taux d'emploi (*)	Taux d'emploi 1999	Taux d'emploi 2006
Bassin de Pompey	0.66	0.77
Grand Nancy	1.27	1.30
Meurthe et Moselle	0.92	0,90
France	0.99	0.99

Source : Guy Taieb Conseil – Etude 4<sup>ème</sup> PLH Bassin de Pompey

(\*) Nombre d'emplois/Nombre d'actifs

## Conclusion

Territoire phare de la reconversion économique en Lorraine, le Bassin de Pompey équilibre aujourd'hui son économie locale avec les services, l'industrie et le commerce. Cette restructuration a créé une dynamique qui a des effets positifs sur le chômage local, qui reste toutefois plus élevé que la moyenne nationale. On peut supposer que cette dynamique, à condition d'être entretenue et accompagnée par une politique adaptée, continuera à permettre une progression de l'économie et de l'emploi local permettant de réduire, voire d'effacer, l'écart entre taux de chômage local et national.

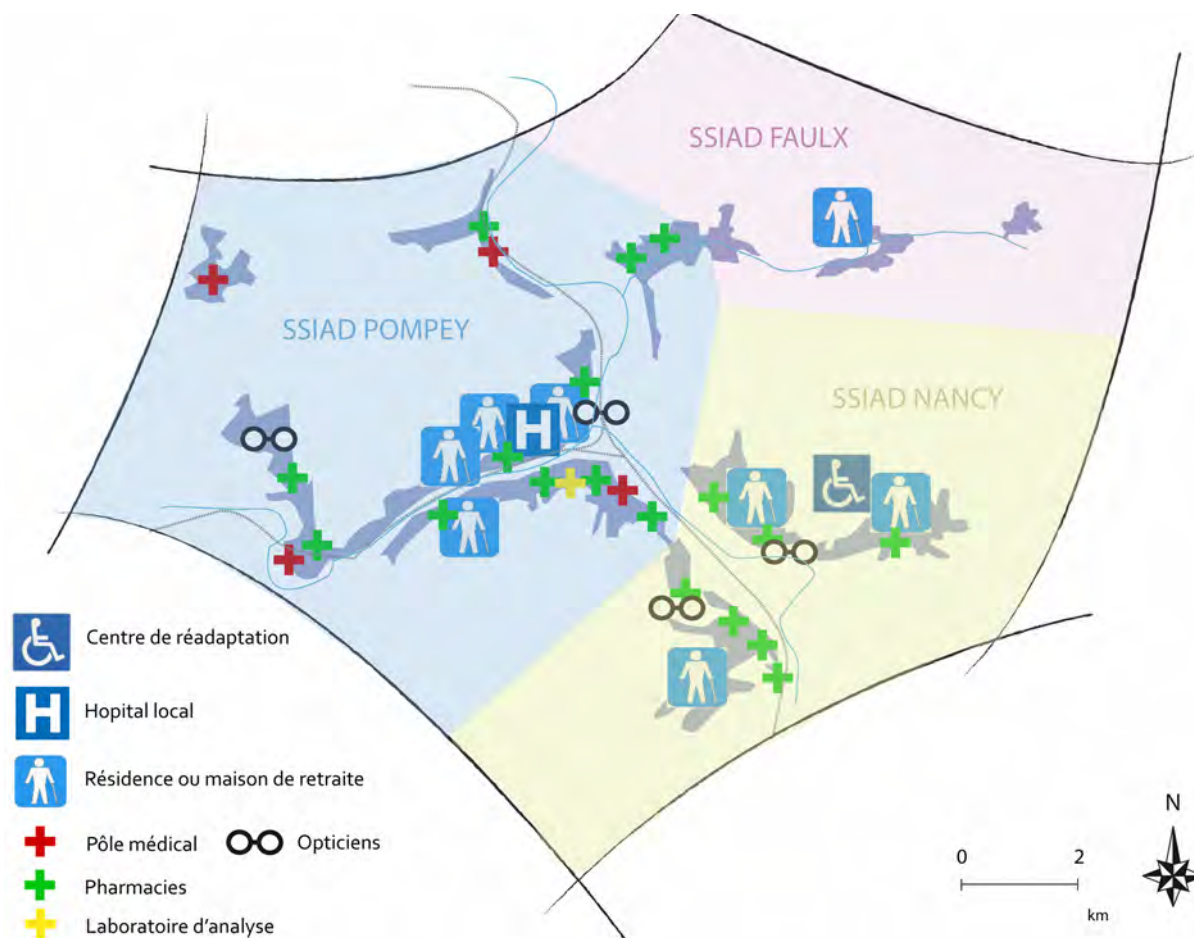
### 2.3.3 Focus sur deux filières : la santé et l'agriculture

#### La santé : une filière économique qui repose notamment sur l'aide aux personnes

Le Bassin de Pompey dispose d'une offre médicale importante compte-tenu de sa proximité immédiate avec l'agglomération nancéienne.

On dénombre notamment 73 médecins indépendants sur le territoire qui couvrent un large spectre d'activités. Ces derniers tendent à se regrouper dans le cadre de pôles médicaux (à Frouard, Marbache, Liverdun...), ce qui permet une meilleure structuration géographique de l'offre de soins. L'offre en pharmacie est également de qualité, avec 17 officines réparties sur 8 communes. Le territoire est de plus doté d'équipements médicaux destinés à des accueils de plus longue durée comme l'hôpital spécialisé de Pompey, le centre de réadaptation fonctionnelle de Lay-Saint-Christophe ainsi que les 8 résidences/maisons de retraite du territoire. Cette offre est en outre complétée par des dispositifs communaux visant à une prise en charge renforcée de personnes en difficulté sociale et/ou financière (à Frouard, Pompey...)

Figure 8 : Répartition de l'offre de soins sur le territoire du Bassin de Pompey en 2010



Le secteur des soins de santé aux personnes (hors pharmacies) est générateur sur le Bassin de Pompey de plus de 700 emplois en comptant les emplois induits (personnel d'accueil, de ménage ou de restauration pour les maisons de retraite par exemple). L'hôpital de Pompey, le centre de réadaptation de Lay-Saint-Christophe et les maisons de retraite du Bassin emploient à eux seuls 590 salariés, ce qui représente 5,2% des emplois du territoire. Les autres emplois se répartissent chez les médecins et infirmières libérales ainsi que dans les laboratoires d'analyse situés à Frouard.

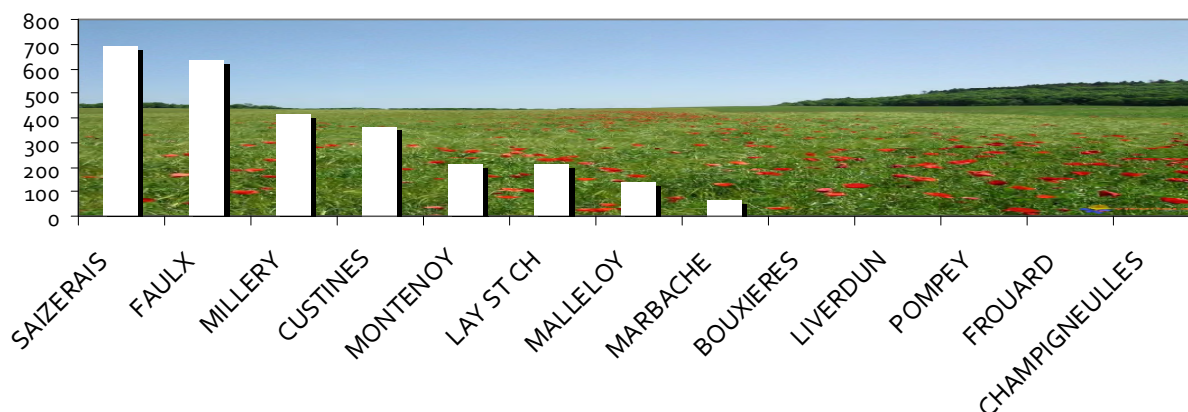
Par ailleurs, on dénombre sur le Bassin de Pompey un peu moins d'une dizaine d'entreprises dont l'activité s'inscrit dans le domaine de la santé, parmi lesquelles MS Technic (fabrication de tubes médicaux), Dupond Médical, SD Médical (fabrication de matériel médical), Novasep (recherche en molécules notamment à destination médicale)... Ces entreprises sont à l'origine de plus de trois cents emplois sur le territoire et concentrent localement des connaissances et des techniques de pointe dans le domaine de la santé.

Le développement d'une filière locale basée sur l'offre en matière de santé est une réponse adéquate à la hausse progressive de l'âge moyen des habitants du bassin et la part de plus en plus importante des retraités au sein de la population. En effet, le besoin en accompagnement médical augmente statistiquement avec l'âge, notamment parmi les « seniors ». Mais la structuration d'une offre plus large dans ce domaine, à travers les entreprises de production de matériel de santé ou de recherche basées sur le territoire, réponds également à l'élargissement des marchés correspondants, puisque l'augmentation de l'âge moyen n'est pas un phénomène local mais constaté un peu partout en Europe.

### L'agriculture est bien présente sur le territoire

Le Bassin de Pompey conserve en Meurthe et Moselle une image marquée par l'industrie et l'urbanisation du fond de vallée. Pourtant, les espaces naturels occupent la majeure partie de la surface du territoire et l'agriculture est bien présente, quoique concentrée sur les communes les plus rurales. Ainsi, comme indiqué sur la figure 4, les quatre principales communes urbaines du Bassin n'ont à ce jour pas de surface agricole utilisée, tandis que Saizerais ou Faulx dépassent les 600 hectares exploités.

Figure 9: Superficie agricole utilisée par communes en 2009 (en Ha)



L'activité agricole est relativement marginale en terme d'emploi sur la Communauté de communes puisqu'elle est à l'origine de 184 postes en 2009, soit 1,7 % de l'emploi local. Toutefois, ces emplois participent également à la diversification de l'économie locale et permettent d'offrir un débouché supplémentaire pour des étudiants ou des chercheurs d'emplois souhaitant évoluer dans cette branche d'activité.

Par ailleurs, de nombreuses entreprises en lien avec l'activité agro-alimentaire sont implantées sur le Bassin de Pompey : des transformateurs comme les établissements Barthe à Champigneulle (épluchage et conditionnement de pommes de terre) ou des logisticien comme Pomona, David Master, Chavey ou encore les établissements Charles à Champigneulle et Custines. Ces entreprises contribuent à l'emploi local de par leurs activités et peuvent éventuellement être source de débouchés supplémentaires des agriculteurs locaux. On peut également évoquer les « Madeleines de Liverdun » avec la biscuiterie Chenel.

24% de l'emploi agricole du Val de Lorraine	Nombre d'agriculteurs exploitants	Nombre d'emplois dans l'agriculture	% de l'emploi local
<b>Bassin de Pompey</b>	<b>80</b>	<b>184</b>	<b>1,70%</b>
Val de Lorraine	518	776	3%

Parmi les exploitations locales, on note l'existence de producteurs qui pratiquent la vente directe, comme le GAEC de la Saule à Montenois, qui est membre du réseau des fermes vertes lorraines et qui propose de multiples produits bio, Nicolas Masson à Faulx (fruits naturels ou transformés), Sylvie Taton à Saizerais (volailles et foies gras)... En parallèle au développement de cette offre, on assiste sur le territoire à des démarches de consommateurs privés ou publics visant à favoriser la consommation alimentaire locale et directe plutôt que les canaux habituels de distribution (AMAP ou marchés plutôt qu'hypermarchés, recours à des fournisseurs locaux plutôt que nationaux dans la restauration collective...)

L'activité agricole n'est pas en 2010 un élément majeur de l'économie du Bassin de Pompey, tant en nombre d'exploitations qu'en nombre d'emplois. Par ailleurs, les tendances constatées, et notamment la baisse du nombre de exploitations sur le territoire (29 en 2009 contre 45 en 1988), ne semblent pas démontrer une dynamique forte dans ce secteur. Toutefois, la présence de producteurs de qualité conjuguée à l'émergence de consommateurs ayant un intérêt fort pour la production locale tend à former un terreau propice à l'émergence d'une filière agricole plus largement intégrée sur le territoire.

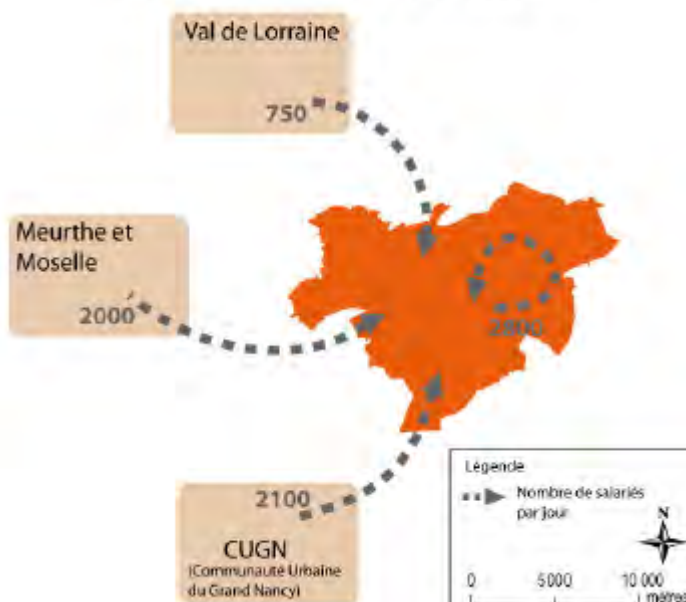
## 2.4 Mobilités

### Un PDU volontaire

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey a défini une politique ambitieuse de développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle à travers son Plan de Déplacements Urbains (volontaire) adopté en 2008.

Plan d'actions sur 10 ans, le PDU vise principalement à réduire l'emprise de l'automobile, à optimiser et développer les transports collectifs et à favoriser la pratique des modes actifs de déplacement (vélo et marche).

Flux de salariés entrant dans la CCBP



### Une mobilité à 2 échelles

Les flux de déplacements sur le Bassin de Pompey s'organisent sur deux échelles: les déplacements intra-bassin pour moitié des flux et les échanges avec les territoires voisins.

Les liens étroits avec l'agglomération nancéienne en terme d'« espace vécu » (travail, études, loisirs etc.) ne sont pas unilatéraux. En effet, pôle commercial et pôle d'emplois majeurs, le Bassin de Pompey attire notamment de nombreux actifs sur son territoire (27% des actifs résident une commune de l'agglomération nancéienne).

Avec 36% des emplois occupés par des résidents du Bassin de Pompey, une logique de bassin de vie s'est aussi affirmée.



## L'automobile prépondérante

Bénéficiant d'une très bonne accessibilité routière et dans un contexte de densité moyenne, le Bassin de Pompey est un territoire majoritairement automobile (67% des flux: le taux de motorisation des ménages augmente en raison du phénomène de multi motorisation des ménages de 35,2% ménages disposant d'au moins 2 voitures en 1999 à 39,2% en 2007). Le parc d'activités Eiffel Energie et la zone commerciale du Saule Gaillard sont les deux principaux pôles d'attraction et générateurs de trafic à un supra-territorial.

Afin de mieux maîtriser l'automobilité sur le territoire, les collectivités publiques se sont engagées dans la mise en œuvre de politique de transport en faveur des mobilités alternatives et notamment des transports collectifs :

## Une offre importante de transport collectif

4 Autorités Organisatrices de Transport assurent une offre de transport collectif sur le Bassin de Pompey.

- Le TER METROLOR du Conseil Régional de Lorraine pour des déplacements interurbains régionaux (5 haltes, de 9 à 18 A/R par jour)
- Le TED du Conseil Général de Meurthe et Moselle pour des déplacements interurbains départementaux (3 lignes vers Nancy et Pont à Mousson)
- Le SUB du Syndicat Mixte des transports Suburbains de Nancy formé par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, la Communauté Urbaine du Grand Nancy et le Conseil Général de Meurthe et Moselle pour des déplacements entre le Grand Nancy et le Bassin de Pompey (5 lignes en liaison avec Nancy)
- Le SIT de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey pour les déplacements urbains internes (7 lignes et 1 TAD zonal)



L'offre globale représente 800 000 km/an de transport routier (hors TER) pour 15 lignes de bus et 1 Transport A la Demande (TAD). L'ensemble est fréquenté par 1,9M de voyageurs/an (TER compris), chiffre en augmentation régulière depuis 2005. Néanmoins, cette offre abondante souffre d'un manque de lisibilité pour l'utilisateur, de complémentarité et de performance.

Un nouveau schéma d'organisation des transports collectifs dans une approche multi-réseaux sera livré fin 2010. Il s'appuiera sur l'articulation des différents réseaux et modes de déplacements autour de pôles d'échanges multimodaux.

## Un réseau de voies douces qui se développe

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey a défini en 2008 un Schéma Directeur des Voies Douces pour mailler sur son territoire un réseau d'environ 100 km de pistes cyclables. Avec aujourd'hui environ 40 km d'itinéraires cyclables, la pratique du vélo sur le territoire est principalement tournée vers le loisir. Les liaisons vers les territoires voisins sont assurées avec le véloroute Charles le Téméraire, la voie verte de l'Amezule et celle de la Mauchère. L'aménagement des liaisons Pompey-Liverdun et Frouard Liverdun viendront compléter le réseau des grands axes.



Mais l'ambition du nouveau schéma directeur est de développer également une pratique urbaine et quotidienne du vélo en aménageant les voiries urbaines du territoire et en misant sur l'intermodalité avec les transports collectifs.

Le Bassin de Pompey est un espace d'échanges denses : flux de transit et flux de desserte locale. Le territoire dispose d'atouts forts pour le développement d'une mobilité plus durable, basée sur les transports collectifs et les modes actifs de déplacement. La rationalisation des offres de transport collectif pour plus de lisibilité et de performance sera la première étape vers un nouveau schéma d'organisation des transports, qui pourrait s'appuyer davantage sur les infrastructures ferroviaires.

Enfin, la position stratégique du Bassin de Pompey à l'articulation de l'agglomération nancéienne et du sillon lorrain ouvre des perspectives intéressantes de développement de l'intermodalité et de mise en place d'une offre de transport à haut niveau de service.

## 2.5 Équipements et services

Le Bassin de Pompey dispose d'un maillage intéressant en termes d'équipement et de services qui permet de le définir comme un Bassin de vie à part entière.

### 2.5.1 Petite enfance et éducation

#### Une offre adaptée aux besoins du territoire jusqu'au collège

En matière d'accueil de la petite enfance, le Bassin de Pompey dispose de 137 places en équipement collectif pour 1276 enfants nés au cours des 3 dernières années. Cela représente un taux d'équipement de 10,7%, contre 14% en moyenne dans les zones urbaines françaises. Il existe donc une marge de progression d'environ 40 places pour rattraper le niveau national. Toutefois, ce manque est en partie couvert par les 727 places/journées réparties chez 350 assistantes maternelles disponibles sur les 13 communes du Bassin (source CG 54). Les assistantes maternelles du territoire sont donc en capacité d'accueillir 57% des moins de 3 ans du Bassin.

Le maillage en terme d'éducation sur le territoire est également positif jusqu'au niveau du collège. Le Bassin dispose d'une bonne couverture en écoles maternelles et primaires ainsi que 4 collèges (à Champigneulle, Custines, Frouard et Liverdun) et un lycée professionnel à Pompey. Les équipements sportifs nécessaires à la pratique du sport en milieu scolaire (piscines, COSEC...) sont également en nombre suffisant sur le territoire. Toutefois, le Bassin ne dispose d'aucun lycée d'enseignement général ni de filière de formation supérieure (hors AFPA). On assiste donc au départ vers les lycées de l'agglomération nancéienne des collégiens du Bassin qui choisissent après leur brevet de continuer leur parcours dans l'enseignement général.



## Une dynamique démographique qui offre des perspectives négatives

On constate depuis quelques années une dynamique de fermeture de classes dans une partie des écoles du Bassin, même si ces dernières restent pour l'instant limitées. Plus problématique, malgré des résultats dans la moyenne au brevet, les collèges du Bassin ont perdu en cinq ans 243 élèves, soit la presque totalité de l'effectif du collège de Custines.

Figure 9 : Tableau des effectifs & résultats des collèges du Bassin de Pompey

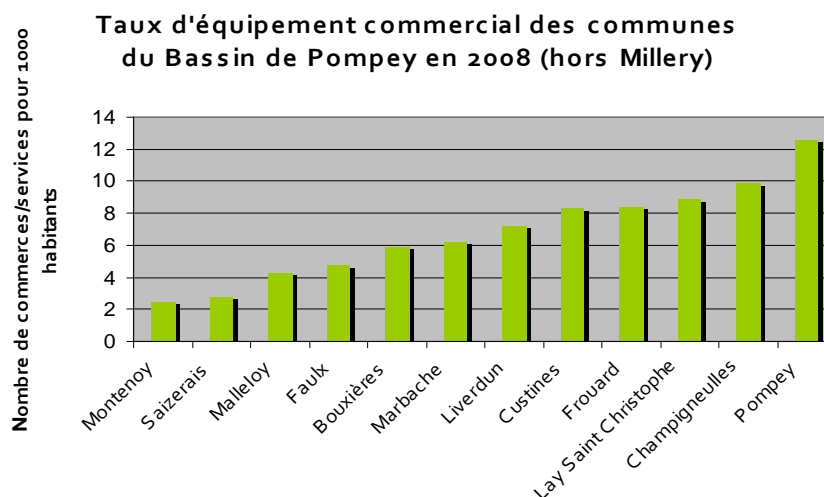
	Custines	Frouard	Champigneulles	Liverdun	TOTAL
Effectifs 2009	267	301	519	480	1 567
Effectifs 2004	320	360	580	550	1 810
<b>Solde</b>	<b>-53</b>	<b>-59</b>	<b>-61</b>	<b>-70</b>	<b>-243</b>
Tx de réussite /établissement	75,4	85,7	76,6	85,4	80,8
Tx de réussite moyen académie	81,2	81,2	81,2	81,2	

De plus les perspectives démographiques des années à venir, et notamment le vieillissement de la population, amènent certaines interrogations quant au maintien d'un tel niveau de services. Si la dynamique actuelle ne change pas, il est probable qu'on assiste dans les années à venir aux fermetures supplémentaires d'un certain nombre de classes de primaire, voire à la fermeture d'un des quatre collèges. La baisse du nombre de places en assistantes maternelles est également à prévoir. Ces fermetures, en plus d'avoir un impact important en terme de niveau de services (avec par exemple une hausse du trajet domicile-école moyen), risquent d'avoir également des répercussions en termes d'emploi, de commerce, ou de vie locale.

### 2.5.2 Commerces et services

#### Une offre de centre-ville intéressante mais fragile, en contraste avec l'envergure du Saule Gaillard

Le Bassin de Pompey dispose d'une couverture intéressante en termes de commerces et de services de proximité avec 86 commerces (principalement alimentaire) et 179 services (principalement coiffure/esthétique et banque/assurance). On constate par contre que ces derniers sont largement concentrés sur les communes urbaines du fond de vallées. La plupart des communes du territoire disposent toutefois au minimum d'un commerce de proximité, à l'exception de Montenoy et Millery.



Par ailleurs, le commerce de proximité est complété par l'offre dense et très diversifiée du Saule Gaillard à Frouard : A l'exception d'une jardinerie et d'une offre culturelle spécialisée (type Cultura), l'ensemble des secteurs commerciaux sont représentés. Cette diversité fait du Saule Gaillard la troisième zone commerciale de Meurthe et Moselle en termes de chiffre d'affaire (derrière Nancy-centre et Houdemont), avec une aire d'influence qui dépasse les limite du territoire, s'étendant notamment vers Dieulouard.

L'offre en matière d'hôtellerie/restauration est quantitativement satisfaisante mais peu diversifiée. Le Bassin de Pompey dispose de quatre hôtels à destination d'une clientèle plus professionnelle (commerciaux, routiers...) que touristique. L'offre est importante en matière de restauration rapide (11 établissements) et de restauration traditionnelle (26 restaurants) mais est peu orientée vers le qualitatif (source : étude commerce de la Communauté de Communes – 2008).

### **Un secteur économique à accompagner dans son évolution**

Malgré une certaine résistance, le commerce de centre-ville a diminué ces dernières années face à la zone commerciale du Saule Gaillard et aux nombreuses implantations de moyennes surfaces (notamment de Hard-discount) sur le territoire. La plupart des communes urbaines du Bassin possèdent un certain nombre de friches commerciales ou de locaux commerciaux transformés en lieux d'habitation pour illustrer ce fait. Cette évolution est en net contraste avec le développement du Saule Gaillard, dont les perspectives sont encore positives avec l'extension possible sur la zone des Vergers à Champigneulle.

Un dossier de Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) est monté en 2010 par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey pour accompagner les commerces de centre-ville dans leur stabilisation et/ou leur développement. Cette politique devrait permettre de maintenir dans les années qui viennent un équilibre nécessaire entre commerce de proximité et zone commerciale de plus grande dimension

### **2.5.3 Culture**

Le Théâtre Gérard Philipe (TGP), situé à Frouard est l'équipement rayonnant principal en matière de culture sur le territoire. Scène conventionnée pour les arts de la marionnette et les formes animées, le TGP accueille une trentaine de pièces de tout type de théâtre par an, ainsi que de nombreux spectateurs venant du Bassin, de Nancy et des territoires voisins. Le théâtre accueille également en résidence plusieurs compagnies lorraines (5 en 2010). Il participe en outre à la diffusion de la culture sur le territoire en décentralisant plusieurs pièces par an dans différentes salles communales, notamment lors des deux festivals annuels qu'il programme, le Lézard à Roulettes (festival jeune public) et le Festival Géo Condé (centré sur le théâtre de marionnettes). Enfin, le TGP est associé à diverses opérations menées sur le territoire visant à diffuser la culture en milieu scolaire, associatif...

L'action menée par le TGP est efficacement complétée par l'offre de proximité des bibliothèques, médiathèques, écoles de musique ou encore MJC réparties sur le territoire. Ces dernières offrent accès à de multiples activités et produits culturels. On dénombre également 130 associations à vocation culturelle, sociale ou de loisir qui interviennent sur un large spectre d'activités sur le territoire. La question de la coordination et de la communication autour de ces offres se pose toutefois, afin d'optimiser l'accès des habitants du Bassin à l'intégralité de ces équipements.

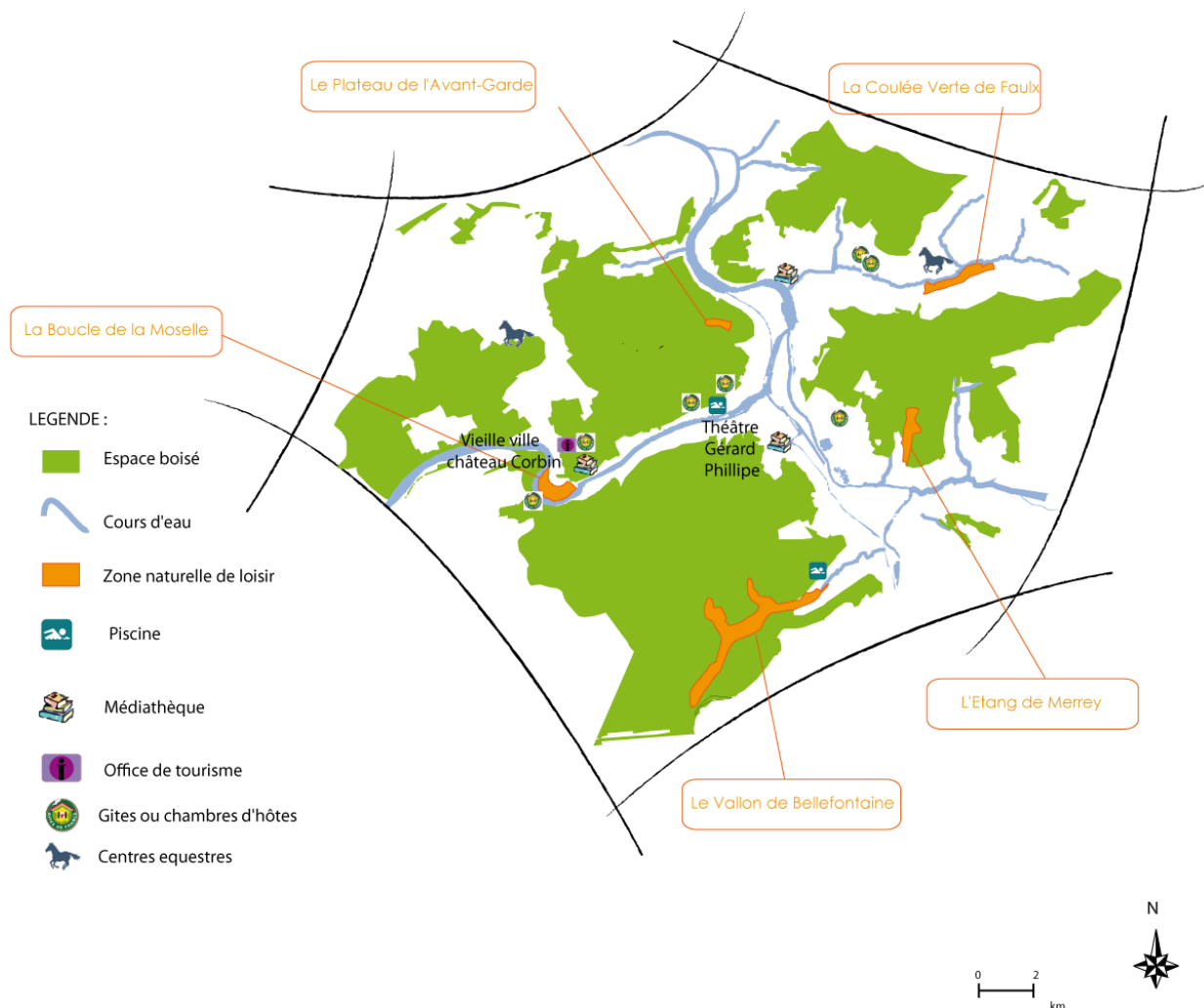
L'offre en matière de culture est donc bonne en terme de qualité et de quantité sur le territoire.

### **2.5.4 Loisirs**

Le Bassin de Pompey souffre d'un déficit d'image extérieure assez important. Le passé industriel du territoire et son positionnement en périphérie directe de Nancy font que le Bassin est fréquemment perçu par partie en fond de Vallée comme un bassin industriel, ou « banlieue dortoir » sur le Plateau et la Vallée de la Mauchère. Pourtant, une vie locale forte existe sur le territoire et plaide pour l'existence d'un réel Bassin de vie.

On dénombre par exemple en 2010 plus de 130 associations sportives sur le Bassin. D'une diversité importante, et associées à des équipements bien répartis sur le territoire (piscines, stades, terrains de football, citystades, skate-parks, piste de moto-cross, terrain de lancer de marteau etc...), elles permettent la pratique d'un grand nombre d'activités sportives. Léger bémol, on constate peu de regroupements entre communes pour atteindre des « tailles critiques » permettant de monter des équipes de sport collectif de niveaux supérieurs : à l'exception notable de l'Omnisport Frouard Pompey qui gère 17 sections sportives différentes, les clubs sont soit communaux, soit associés à des communes extérieures au Bassin (Marbache-Belleville en football, Liverdun-Dieulouard en rugby...)

Figure 10 : Les principales offres de loisirs du territoire (hors associatif)



Le rayonnement extérieur du Bassin dans le domaine des loisirs passe par l'organisation de quelques événements d'envergure tels que la fête médiévale de Liverdun (environ 8000 participants), la marche gourmande de Faulx (1300 participants) ou encore la Marbichonne (14,00 participants)... On dénombre également quelques pôles attractifs sur le territoire comme la vieille ville et les boucles de la Moselle de Liverdun, le vallon de Bellefontaine à Champigneulle.

Ces différents atouts sont encore à valoriser en matière de tourisme : le Bassin ne possède qu'un office de tourisme (à Liverdun) et les quatre hôtels du territoire, tous situés en bordure d'autoroute, sont plus adaptés à une clientèle professionnelle que touristique. On remarquera toutefois la présence de deux campings, d'un caravanning, de sept chambres d'hôtes et de 5 haltes fluviales sur le territoire.

L'offre de loisirs est donc plutôt bonne et diversifiée sur le territoire. Elle semble très adaptée à un public familial. L'offre de divertissements en soirée est toutefois limitée aux restaurants, au TGP et aux événements ponctuels. Le Bassin de Pompey ne possède pas d'équipement à destination des jeunes adultes de type cinéma, bar « festif » ou salle de concert, apanage de Nancy et de son importante population étudiante. Le territoire peut également encore structurer son offre en matière de tourisme en profitant de ses atouts naturels, de sa proximité avec Nancy et, dans une moindre mesure, Metz.



# Synthèse





### 3.1 Forces et faiblesses :

## Espace vécu

	Forces	Faiblesses
HABITER	Projets de développement urbain & d'écoquartiers	Ancienneté du parc de logement
	Outil PLH	Offre de logements trop homogène Manque de logements adaptés aux jeunes ménages Offre tendue (indice de construction faible et taux de vacance bas)
TRAVAILLER	Une offre d'emplois importante et de plus en plus diversifiée sur le territoire.	Un taux de chômage au dessus de la moyenne nationale
CONSOMMER	Offre commerciale et de services importante et diversifiée.	Quelques manques dans le panel de l'offre commerciale du territoire (produits culturels, grande surface spécialisée en jardinage).
	Présence d'un pôle commercial d'envergure qui rayonne au delà du territoire de la Communauté de Communes.	Une offre commerciale de proximité qui s'appauvrit et qui perd en diversité.
	Offre commerciale de proximité bien répartie sur le territoire	
APPRENDRE	Ecoles primaires et collèges bien répartis sur le territoire.	Population scolaire qui a tendance à baisser (risque de fermeture de classe ou d'établissements).
	Des résultats au brevet dans la moyenne régionale.	Pas de lycée d'enseignement général, ni d'offre de formation supérieure.
	Présence d'un lycée d'enseignement technique et de l'AFPA.	
SE DIVERTIR	Offre associative d'importance en matière de sport et de culture.	Peu de lieux de divertissements adaptés aux jeunes adultes (pas de cinéma, bar...).
	Un potentiel naturel important.	
	Théâtre Gérard Philippe de rayonnement extra communautaire	Manque de lisibilité et de coordination entre les offres de divertissement de chaque commune.
SE SOIGNER	Offre de services médicaux abondante et diversifiée	
	Structuration en pôles médicaux pour plus de lisibilité et d'efficacité	
	1 équipement structurant : Hôpital Local Intercommunal	

## Espace physique

	Forces	Faiblesses
VALORISER	Ressource en bois importante (10% des forêts communales du département)	Pas de politique de mise en valeur des espaces et ressources naturels
	4 cours d'eau dont 2 majeurs, 70 km de berges.	
	Présence de grands paysages permettant le développement d'une valorisation touristique du territoire	
AMENAGER	Territoire vaste et de contrastes : milieux naturels, paysages, formes urbaines.	Limites du foncier disponible en fond de vallée
	Tissu urbain dense et dynamique réelle de densification	
SE DEPLACER	Infrastructures multimodales de transport de marchandises (plateforme logistique, port de Frouard)	A31 saturée, ruptures dans les circulations transversales (Est/Ouest) pour les modes doux Dispersion des offres de transport collectif, Manque de lisibilité globale pour l'usager Déficit de performance des services de transport Usagers des services de transport majoritairement captifs (surtout scolaires), Utilisation marginale pour le domicile travail.
	Très bonne desserte routière et autoroutière du Nord au Sud	
	Offre de services de transport abondante et multimodale (route & fer)	
	Territoire maillé par les voies douces	
	Position sur le sillon lorrain TER METROLOR	
	Outil PDU	



## 3-2 **Problématiques émergentes :**

Le diagnostic et la synthèse des forces & faiblesses du territoire du Bassin de Pompey font émerger des **problématiques majeures** :

### **En tant qu'ESPACE VECU**

---

1. Baisse, vieillissement et fuite de la population  
Desserrement des ménages  
  
⇒ **Comment répondre à ces évolutions sociodémographiques ?**
2. Production et diversité de l'offre en logement insuffisante  
  
⇒ **Quelle dynamique de développement urbain porter ?**
3. L'abondance des infrastructures a facilité la mobilité centrifuge vers Nancy au détriment de la mobilité interne au Bassin de Pompey.  
  
⇒ **Quelle offre de transport pour assurer les fonctions de pôle urbain ?**
4. Une économie de plus en plus tournée vers le tertiaire mais une industrie encore très présente.  
Forte croissance du nombre d'emplois (reconversion) qui a bénéficié au territoire : Une offre commerciale variée et dynamique mais peu équilibrée sur le territoire.  
Une agriculture à conforter et à accompagner dans ses mutations (agrotourisme, agrobiologie etc.)  
  
⇒ **Comment assurer la dynamique et la mixité de l'économie locale ?**
5. Une offre de services (public, privé, associatif) & équipements (public) diversifiée mais laissant apparaître des manques : éducation secondaire et supérieure, formation.  
Une vie associative et une offre culturelle denses mais peu coordonnées. Une offre en matière de santé importante et diversifiée qui doit s'adapter aux évolutions démographiques du territoire.  
  
⇒ **Quel rôle dans l'attractivité et le développement du territoire ?**

### **En tant qu'ESPACE PHYSIQUE**

---

1. Des atouts insuffisamment connus :
  - Les infrastructures
  - Les ressources naturelles  
⇒ **Comment valoriser ces atouts dans l'aménagement et le développement du bassin de Pompey à long terme ?**
2. Un pôle urbain insuffisamment reconnu
  - Positionnement stratégique (métropolitain / espace central / Pays)
  - 2ème pôle urbain après Nancy
  - Densité de territoire de niveau urbain  
⇒ **Comment appuyer le développement et l'aménagement du Bassin de Pompey sur le profil de « pôle urbain »**





l'avenir en tête

2030

**Bassin** de  
**Pompey**  
Communauté de communes

**Communauté de Communes du Bassin de Pompey**

rue des 4 Éléments - BP 60008 - 54340 Pompey

Tél. 03 83 49 81 81

[www.bassinpompey.fr](http://www.bassinpompey.fr)

